

GARANTIE LIMITÉE COMPOSIGRIP

Comoldco Corporation (ci-après 'CMC'), fabricant des produits ComposiGrip, garantit à l'acheteur d'origine que, pour une période mentionnée ci-dessous, selon une utilisation normale et des conditions de service, les produits ComposiGrip seront libres de tout défaut de fabrication et de main d'œuvre, et ne se scinderont pas, ne se fendront pas, ne pourriront pas ni ne subiront de dommages structurels causés par des termites ou de la moisissure, sous réserve que cette garantie limitée ne s'applique pas à tout matériel qui a été sujet à: un accident, une mauvaise utilisation, une mauvaise installation, une mauvaise réparation ou modification, ou une utilisation qui irait à l'encontre des bonnes pratiques de l'industrie de la construction. Les conditions de la garantie sont les suivantes:

Marchepieds

Vingt-cinq (25) ans à partir de la date d'achat d'origine pour un acheteur résidentiel.

Dix (10) ans à partir de la date d'achat d'origine pour un acheteur commercial.

Couvres-Marches, Marches d'escaliers, Plates Bandes

Cinq (5) ans à partir de la date d'achat d'origine pour tous les acheteurs.

Définitions: Aux fins de la présente garantie, un 'acheteur résidentiel' se réfèrera à un propriétaire résidentiel individuel, et un 'acheteur commercial' se réfèrera à tout acheteur autre qu'un acheteur résidentiel.

Si un défaut est présent pendant la période de la garantie, l'Acheteur devra le signaler par écrit à CMC, accompagné du reçu d'origine et faire une demande d'un 'Code de retour de produit'. Aucun produit ne devra être retourné sans un Code de retour de produit, qui sera clairement inscrit sur la livraison de retour. Après confirmation, par un représentant CMC agréé, que le défaut provient d'un défaut de fabrication ou de main d'œuvre, la seule responsabilité de CMC sera, à sa discrétion, de remplacer l'élément défectueux ou de rembourser la partie du prix d'achat payée par l'Acheteur pour l'élément défectueux (Sans inclure le cout de son l'installation d'origine; retrait des produits défectueux; ou installation du produit de remplacement, incluant mais sans se limiter à la main d'œuvre et livraison).

Cette garantie limitée est expressément faite à la place de toute autre garantie, expresse ou implicite, incluant mais sans se limiter, à toute garantie de marchandise ou aptitude pour un usage particulier. Le remboursement du prix d'achat, la réparation ou le remplacement des biens défectueux, tel que mentionné ci-dessus, sera la seule réclamation de l'Acheteur en matière de contrat, garantie, négligence, préjudice ou responsabilité stricte. En aucun cas, CMC sera tenue responsable de tous dommages spéciaux, directs, indirects, économiques ou consécutifs de tout type (incluant mais sans se limiter à l'utilisation, la perte de profits, perte d'entreprise, interruption d'une exploitation ou frais d'avocat) causés ou prétendument causés, en tout ou en partie, par la négligence, préjudice, responsabilité stricte, violation de contrat, violation de garantie ou tout autre violation d'une obligation ou par CMC. Cette garantie ne couvre pas les dommages de toute sorte provenant d'une mauvaise installation, mauvaise utilisation, feu, négligence; déplacement, affaissement, distorsion ou effondrement du sol ou de la structure de soutien à l'endroit où les produits ComposiGrip ont été installés; des dommages naturellement causés, incluant l'impact d'objets, les tremblements de terre, les tornades, les ouragans, la foudre, les inondations ou calamités naturelles; manutention ou entreposage inadéquat, négligence ou mauvaise utilisation des produits ou conditions atmosphériques normales des surfaces.

L'Acheteur devra soumettre toute réclamation, en conformité avec les conditions de la garantie mentionnées ci-dessus, à l'adresse suivante:

Comoldco Corporation, Customer Service, 137 Arrow Road, Guelph, Ontario, Canada N1K 1S8

(REVISÉE: 29 août 2012)